DRAKKAR 27.12.2012

MODALITÉS PRATIQUES

Durée	• **1ère échéance possible :** 25/06/2010, soit 2,5 ans sinon • **2ère échéance possible :** 27/12/2012, soit 5 ans
Support de souscription	**2 choix :** • **Compte de dépôt** • **PEA :** pour bénéficier de l'exonération totale d'impôts sur les plus-values (hors prélèvements sociaux), dès le 5e anniversaire du PEA.
Souscription	**A partir de 500 € seulement**
Droits d'entrée	**3% maximum**

Souscription ouverte

DU 15 OCTOBRE AU 27 DÉCEMBRE 2007 - 12 h 25

Attention : la souscription peut être close avant la fin de la période de réservation, dès lors que le montant maximum de collecte défini dans la documentation réglementaire est atteint.

Prenez rendez-vous avec votre Conseiller !

EXTRAIT DU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ

OPCVM respectant les règles d'investissement et d'information de la directive 85/611/CE modifiée

Objectif de gestion

L'objectif du Fonds est de permettre aux investisseurs ayant souscrit sur la Valeur Liquidative Initiale de bénéficier :

- **à horizon 2 ans et 6 mois**, le 25 juin 2010*, d'une performance fixe de 17% (soit un rendement annuel de 6,50%), si la Performance 2 Ans[1] de l'indice le moins performant d'un panier d'indices actions internationaux (le "Panier") est positive ou nulle ;
- **ou à horizon 5 ans**, le 27 décembre 2012*, de 100% de la Moyenne des Progressions Semestrielles du Panier[1].

La durée de la formule pourra donc être de 2 ans et 6 mois ou de 5 ans selon l'évolution de l'indice le moins performant du Panier.

Dans les deux cas, l'investisseur ayant souscrit sur la Valeur Liquidative Initiale bénéficiera à l'échéance de la formule de la garantie du capital[2] (hors commission de souscription).

(1) telle que définie au paragraphe "Description de la formule" du Prospectus Simplifié
(2) telle que définie au paragraphe "Stratégie d'investissement - Description de la formule" du Prospectus Simplifié
* En cas de fermeture des marchés Euronext et/ou de jour férié légal en France, la valeur liquidative suivante sera prise en compte

Économie de l'OPCVM

Par cet investissement, le porteur anticipe la hausse des indices actions du Panier.
L'investisseur** est conscient qu'en contrepartie de la garantie de 100% de son montant initial investi (hors commission de souscription), il ne profitera pas de l'intégralité de la progression des indices du Panier et il ne bénéficiera pas des dividendes attachés aux valeurs composant les indices du Panier.

Avantages de la formule pour l'investisseur[1]	Risques de la formule pour l'investisseur [1]
L'investisseur bénéficie à l'échéance de la formule de la garantie intégrale de la Valeur Liquidative Initiale. Si la Performance 2 Ans de l'indice le moins performant du panier est positive ou nulle, l'investisseur bénéficiera d'un gain fixe de 17% dès le 25 juin 2010*, soit un rendement annuel de 6,50%. Si la Performance 2 Ans d'au moins un indice du Panier est strictement négative, l'investisseur du Fonds bénéficiera d'une participation de 100% à la Moyenne des Progressions du Panier à l'échéance de 5 ans. L'utilisation de moyennes dans le calcul de la formule amortira l'impact de l'éventuelle baisse d'un Indice. Les trois indices peuvent évoluer dans des sens opposés. La diversification peut donc avoir un impact positif sur la formule.	Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit avoir souscrit ses parts avant le 27 décembre 2007, 12 heures 25, et doit conserver ses parts jusqu'à l'échéance de la formule. A deux ans et 6 mois, le gain est limité pour l'investisseur à 17% soit un rendement annuel de 6,50%. L'utilisation de moyennes dans le calcul de la formule amortira l'impact de l'éventuelle hausse d'un Indice. Les trois indices peuvent évoluer dans des sens opposés. La diversification du Panier peut donc avoir un impact négatif sur la formule. Les indices étant calculés hors dividendes, le porteur ne bénéficiera pas des dividendes attachés aux valeurs les composant. * En cas de fermeture des marchés Euronext et/ou de jour férié légal en France, la valeur liquidative suivante sera prise en compte
La formule est décrite au paragraphe Stratégie d'Investissement – Description de la formule	

(1) ayant souscrit sur la Valeur Liquidative Initiale

Pour toute information,
connectez-vous sur **www.LCL.fr**
ou sur **www.e.LCL.fr** (agence 100 % en ligne).

Crédit Lyonnais - S.A. au capital de 1 844 890 462 €
SIREN 954 509 741 R.C.S. Lyon.
Siège social : 18, rue de la République - 69002 Lyon.
Ce fonds est géré par CAAM, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036. - S.A. au capital de 546 162 915 €.
Siège Social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris - France
437 574 452 RCS Paris.

Document non contractuel. Le prospectus simplifié est disponible dans les agences LCL.

PARTICULIERS

LCL LE CRÉDIT LYONNAIS

NOUVEAU

DRAKKAR 27.12.2012

Une double opportunité sur les grands marchés actions

DEMANDEZ PLUS À VOTRE ARGENT

DRAKKAR 27.12.2012

Le fonds garanti à double opportunité

VOTRE PREMIÈRE ESCALE

En 2 ans et demi

17% de gain fixe

si l'indice le moins performant du panier d'indices composé du DJ Euro Stoxx 50, S&P 500 et Nikkei 225 est supérieur ou égal à son niveau initial.

- **Lorsde la premièreéchéance possible, le 25 juin 2010,** si l'indice le moins performant n'a pas baissé par rapport à son niveau initial, vous recevrez un gain fixe de 17% (soit un rendement annuel de 6,5%).

Vous n'avez alors alors rien à faire : votre capital investi[1] augmenté des gains sera versé sur votre compte, ou le compte espèce de votre PEA, sans intervention de votre part.

Si cette condition n'est pas remplie, la durée de votre placement est automatiquement doublée pour vous permettre de saisir une autre opportunité et vous conduire jusque la 2ème escale.

(1) Hors commission de souscription.

VOTRE DEUXIÈME ESCALE

En 5 ans

100% de la moyenne des progressions semestrielles

des 3 indices.

- **Zoom sur le calcul de la performance à l'échéance, soit le 27 décembre 2012 :**
tous les semestres, la performance des 3 indices est calculée par rapport à son niveau initial[2].

- Puis celle du panier d'indices est déterminée en additionnant les performances équipondérées des 3 indices, soit :
- **1/3 pour l'indice DJ Euro Stoxx 50** (Europe - zone euro)
- **1/3 pour l'indice S&P 500** (États-Unis)
- **1/3 pour l'indice Nikkei 225** (Japon).

- Si l'une des performances semestrielles du panier ainsi obtenue est négative, elle est considérée comme égale à 0.

- A l'échéance vous obtiendrez 100% de la moyenne des 10 progressions semestrielles du panier ainsi établies.

(2) Le niveau initial est calculé selon une moyenne arithmétique sur 5 jours.

...et dans tous les cas, à l'échéance, vous avez la garantie de récupérer votre capital investi[1].

- A l'échéance du 27 décembre 2012, même dans les cas les plus défavorables, nous vous garantissons de récupérer l'intégralité de votre capital investi[1].

Valorisation à cette échéance
=
100% du capital investi[1]
+
100% de la moyenne des 10 progressions semestrielles du panier d'indices

(l'utilisation de moyennes dans le calcul de la formule amortit l'impact de la hausse ou de la baisse d'un indice)

DJ Euro Stoxx 50, S&P 500 et Nikkei 225, pourquoi ces trois indices ?

Voici les raisons qui ont amené nos experts à les sélectionner :

- **Ces indices sont représentatifs des 3 plus grands marchés financiers...**
l'Europe, les États-Unis et le Japon constituent des acteurs incontournables de la croissance mondiale,

- **et sont composés d'entreprises d'envergure internationale**
les principales capitalisations européennes, américaines et japonaises sont regroupées au sein de ces indices.